

## EDUCATION PERMANENTE ET PUBLIC POPULAIRE - EXAMEN EXPLORATOIRE

Par Jean Blairon et Jacqueline Fastrès

Le Décret de 2003 qui institue un « soutien de la vie associative dans le champ de l'éducation permanente » opère des changements d'envergure par rapport à celui de 1976, qui fixait « les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs. »

L'exposé des motifs énonce et définit clairement les transformations voulues.

Parmi celles-ci, on trouve la volonté de supprimer la distinction entre les associations d'éducation permanente des adultes et les organisations de promotion socioculturelle des travailleurs.

Le Décret de 2003, quant à lui, enjoint en effet aux associations de « travailler notamment avec les publics dits « défavorisés » par leur niveau de formation ou leurs conditions de vie ».

Trois différences de taille sont ainsi produites :

- la notion de **promotion** disparaît ;
- le terme de **travailleurs** est remplacé par le terme « public défavorisés » ;
- pour les travailleurs, une exclusivité disparaît : l'éducation permanente s'adressera désormais « **notamment** » à des publics défavorisés.

Dans le texte du Décret lui-même, on voit apparaître cette définition :

« « Public issu de milieux populaires » : groupe de participants composé de personnes, avec ou sans emploi, qui sont porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou de personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté. »<sup>1</sup>

L'article 3 du Décret dispose que les activités visant à favoriser la « Participation, éducation et formation citoyennes » (dites « axe 1 ») s'adressent notamment à un tel public : « Les associations qui s'inscrivent dans cet axe réalisent leurs activités notamment avec des publics issus de milieux populaires au sens du présent décret. »

Nous avons donc affaire, en l'état du texte, à un groupe de termes qui ont remplacé les termes « adultes » et « travailleurs » : « public défavorisé » ; « public issu de milieux populaires » – on parle souvent d'ailleurs de « public populaire » tout court.

A l'heure où une évaluation du Décret est en cours, la question de ce glissement mérite d'être réinterrogée : les textes légaux configurent en effet un regard sur la société, ce regard contribue lui-même à la produire : par exemple, il favorise des relations sociales ou en affaiblit d'autres, il met à

1 On trouvera le texte du Décret en activant ce lien [http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?ID=tx\\_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=e4896644ae1020f1bb76e1d450370936ac57053e&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup\\_super\\_editor/edup\\_editor/documents/Judith/Decret\\_17.07.2003\\_coordonne.pdf](http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?ID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=e4896644ae1020f1bb76e1d450370936ac57053e&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Judith/Decret_17.07.2003_coordonne.pdf).

disposition de certains groupes des ressources, il distribue des prérogatives.

On lira dans ces lignes une exploration de la question, non une prise de position. La question des « publics populaires » est familière à beaucoup, mais est déjà abandonnée par d'autres au profit de « groupes défavorisés ».

L'écart entre les deux positions est peuplé de dimensions diverses entremêlées dans un écheveau complexe ; par exemple :

- le reproche de s'accrocher à une référence archaïque ou révolue (la classe ouvrière par exemple) peut être formulé par ceux qui veulent « moderniser » la société ;
- un constat de méconnaissance culturelle et sociale à l'état pratique<sup>2</sup> peut être posé, engendrant chez des travailleurs une maladresse relationnelle ;
- une tentation corporatiste (c'est-à-dire en dernier ressort identitaire...) peut centrer l'action exclusivement sur un sous-groupe jugé « défavorisé »....

### UNE TENDANCE LOURDE

Un premier enjeu de ce glissement est de voir s'il s'inscrit dans la mise en cause généralisée des conquêtes des mouvements ouvriers, du rôle central que ceux-ci jouaient dans la société industrielle et même de la possibilité pour ces mouvements de construire les supports dont ils ont besoin pour continuer à produire leur propre culture<sup>3</sup>.

Ces phénomènes sont bien connus, ils prennent la forme :

- d'une fragmentation sociale (mise en concurrence systématique des collectifs, même à l'intérieur d'une même entreprise) ; aujourd'hui, dernier avatar, mise en concurrence des travailleurs pauvres et des réfugiés<sup>4</sup> ;
- d'une désagrégation du socle commun créé par la redistribution des richesses et l'assurance solidaire contre les accidents de la vie ; la première se fait de moins en moins<sup>5</sup> ; la seconde devient de plus en plus conditionnée et restrictive ;
- d'une « dé-collectivisation » au profit d'une logique individualiste ;
- d'une invasion systématique de « créatures » important les valeurs et repères du néo-libéralisme, par exemple dans l'univers des services publics dont une partie au moins est le résultat des victoires des mouvements ouvriers<sup>6</sup> ;
- d'un rejet et d'une disparition partielle du répertoire des mouvements ouvriers : lutte des classes, conscience fière, culture populaire<sup>7</sup> ; ce point conduit par exemple à une sous-estimation systématique du nombre d'ouvriers et d'emplois ouvriers.

2 Fernand Deligny la remarquait déjà dans le travail éducatif en...1946. Il évoque une monitrice de 23 ans, « élevée dans un milieu très aisé », qui ignore que les groupes de jeunes en difficulté peuvent s'appuyer sur « l'esclavage total des plus faibles ». Il commente : « Elle est obnubilée par les abstractions « honnêteté », « justice » ou « discipline ». Elle s'émerveille de leurs moindres manifestations spontanées, malhabile à reconnaître parmi les champignons « moraux » qui poussent au gré des circonstances, les comestibles et les vénéneux. Elle adore les champignons, voilà tout, par hérédité. Elle risque, à tout coup, l'intoxication et, comme elle est honnête, voilà qui lui fera abandonner le métier. » (in *Les vagabonds efficaces & autres récits*, Paris, Maspero, 1975, p. 85.

3 Cf. sur ce point J. Blairon, « Enfin la peau du mouvement ouvrier ? », [www.intermag.be/154](http://www.intermag.be/154).

4 L'émission politique d'A2 où était invité Jean-Luc Mélenchon a organisé une « confrontation » entre le candidat et une restauratrice française de Calais qui a fait faillite « à cause de la jungle » ; le thème était : l'Etat n'a rien fait pour moi, alors que les réfugiés (qui ne sont pas vraiment dans le besoin) ont été aidés par lui. Cf. [www.onair-alert.com/actu/545374/2017-02-23/jean-luc-melenchon/france-2/l-Emission-politique](http://www.onair-alert.com/actu/545374/2017-02-23/jean-luc-melenchon/france-2/l-Emission-politique).

5 Notons cette obscénité : les personnes peu favorisées qui font un don pour la campagne « Viva for Life » sont considérées par les organisateurs de cette opération de marketing comme posant un geste de participation citoyenne (qu'il convient d'admirer et de favoriser) ; la question de la participation citoyenne de ceux qui font tout pour éluder l'impôt, souvent en cumulant les revenus, même au niveau des mandataires publics n'est par contre jamais posée...

6 Cf. J. Blairon et C. Mahy, « Manifestations et manifestation du sens », [www.intermag.be/574](http://www.intermag.be/574), p. 2.

7 Bourdieu note qu'elle est peu étudiée ; seul Richard Hoggart y a consacré une étude très approfondie et lui-même notait déjà la tendance à la dissolution de cette culture. Cf. E. Servais, « Appel au peuple et nouvelle figure de la conflictualité sociale », 2017, analyse accessible via [www.intermag.be/590](http://www.intermag.be/590).

Ces fonctionnements ne sont pas d'office irréversibles ; ils constituent en tout état de cause des actions qui justifient une remontée des inégalités (celles-ci sont à la limite vues comme le signe d'une bonne santé d'une société, de son dynamisme, de sa modernité, etc.) et produisent un affaiblissement du contre-pouvoir : si le public populaire est désormais défini comme le public « défavorisé », il n'est plus considéré dans son rôle de production de la société.

Pour un Grégor Chapelle, par exemple, la cause semble entendue :

« Dans le fameux triangle à la base du contrat social à l'européenne (Etat, partenaires sociaux, marché), le rapport de force était favorable aux deux premiers. (...) En Belgique, les négociations qui ont suivi la seconde guerre mondiale étaient le reflet de ces rapports de force. Le monde syndical venait à la table des négociations avec ses revendications. Le patronat résistait. (...) Ainsi, le marché se rit désormais de l'Etat et des syndicats. (...) Le monde patronal vient désormais à la table des négociations avec son cahier de revendications. Des syndicats, l'on exige l'allongement de la semaine de travail ou l'abandon de l'index dans le calcul des salaires. (...). »<sup>8</sup>

Pour les associations et mouvements qui font l'éducation permanente, la question se pose donc de savoir s'il est possible, sans s'enfermer dans la nostalgie d'un passé révolu, de maintenir et de développer l'héritage actif des mouvements ouvriers dans un environnement qui a partiellement changé, de reconquérir le terrain perdu et de l'élargir encore – et si oui, comment ?

### PUBLIC POPULAIRE ?

Pour les associations et mouvements qui font l'éducation permanente, le terme « public populaire » (y compris dans sa forme longue « public issu des milieux populaires ») est un oxymoron.

Le terme « public » – et, pire encore, celui de « public-cible » – a déjà spolié les groupes populaires de leur capacité propre d'action. Les définitions par la négative (par rapport à un diplôme ou des conditions de vie) complètent le tableau. Les politiques sociales dites « d'activation » (qui postulent une inaction dans le chef de ceux qui sont, par exemple, privés d'emploi) redoublent la violence, puisqu'elles instituent, au nom de ce postulat, les conditions qui permettent une forte régression des droits sociaux : seuls doivent désormais être aidés ceux qui arriveront à prouver qu'ils sont « méritants » en « s'activant ».

La démocratie culturelle, qui est une politique culturelle en phase avec le combat pour l'égalité, exclut l'usage du terme « public » ; Marcel Hichter parle d'ailleurs de « population » :

« Mon option est donc : ni la culture pour tous, ni la culture pour chacun mais la culture par chacun et avec chacun dans une optique de développement de tous. [...] Il n'y a pas de culture extérieure à l'homme, pas de matière culturelle à quoi il faut faire accéder le peuple, qu'il faut porter au peuple, que l'on puisse contreplaquer. [...] C'est le sens des responsabilités au sein de nos diverses communautés : cette culture-là [...] exige envers les autres une attitude d'accueil, de dialogue ; [...] il s'agit de contester la notion patrimoniale de la culture pour la remplacer par la définition de la culture par la population elle-même ».<sup>9</sup>

Le répertoire de ceux qui font l'éducation permanente gagnerait probablement à se resserrer sur des termes qui ne contredisent pas d'office le sens de leur action : par exemple « actants », « groupes » ou « luttes ».

8 G. Chapelle, *Chaud devant ! Construire une gauche offensive*, Charleroi, Couleur livres, 2006, pp. 47-48.

9 M. Hichter cité par J.-P. Nossent, « Pratique de la démocratie culturelle : une méthode de l'égalité ? », [www.ihoes.be/PDF/JP\\_Nossent\\_Pratique\\_democratie\\_culturelle.pdf](http://www.ihoes.be/PDF/JP_Nossent_Pratique_democratie_culturelle.pdf).

## ACTANTS

Le terme « actants » a été proposé par les sociologues Callon et Latour qui l'ont repris au sémiologue Greimas<sup>10</sup>. Celui-ci aborde tout récit en y décelant des fonctions qui permettent de construire la trame de l'action : une quête est poursuivie (un actant remplira la fonction de sujet de la quête ; il s'agira pour lui d'être relié à l'objet de celle-ci) ; elle aura été sollicitée et sera susceptible de changer la situation (un destinataire a mobilisé, il a fait agir ; un destinataire en reçoit les effets) ; le sujet de l'action rencontrera des obstacles et des adversaires (des actants rempliront la fonction d'opposant), il pourra s'appuyer sur des adjuvants (par exemple des alliés).

Le terme « actants » est évidemment peu usité dans la langue courante ; son usage possède cependant plusieurs mérites.

D'abord, le terme s'inscrit dans une matrice traditionnelle (une forme canonique de récit, incarnée par exemple dans les contes populaires) qui convoque la possibilité de refus (d'un état des choses), la détection d'un manque (qui déclenche une quête) ; il distribue des positions dans une logique de conflit (il y a les adjuvants - les alliés -, les opposants...) et postule des victoires possibles (le manque est comblé, le méfait réparé, le sujet est relié à l'objet...).

La logique d'analyse inspirée par Greimas permet aussi de prendre en compte au titre d'actants des éléments qualifiés par Callon et Latour de non-humains – ce qui est omniprésent dans la littérature dite populaire (l'épée magique, le courage, la peur y sont des éléments agissant...) ; les « objets » non humains d'aujourd'hui sont souvent des concepts, des modèles, des modes de raisonnement : logique managériale marchande imposée aux services publics et aux associations et dénaturant le sens de leur action ; modèle d'efficacité instrumental (« objectifs/moyens/résultats ») imposant une conception de l'action technocratique ; raisonnement d'auto-castration budgétaire (« les moyens sont limités ou inexistant, il faut s'y résigner... ») acceptant par avance la défaite.

Mais nous pouvons aussi mobiliser un contre-répertoire d'actants non humains : prise en compte de l'importance du sens pratique<sup>11</sup>, pari sur la rencontre authentique, appui sur le potentiel inaperçu de la situation, tactiques permettant à ceux qui n'ont pas de « base » stable sur laquelle s'appuyer de ne pas se laisser dominer<sup>12</sup>...

Le terme « actant » permet aussi de contourner et d'éviter les emplois falsifiés du terme « acteur » : trop souvent, en effet, ce dernier terme est employé pour désigner une **attitude active d'acceptation** de ce qui a été programmé pour le protagoniste et sans lui : l'élève « rendu acteur de son apprentissage » (par ailleurs sur-programmé, et sans lui) en est l'exemple type, mais on en trouve dans tous les secteurs : le réfugié prié de se comporter en acteur de son parcours d'intégration obligatoire, la personne privée de ressources et contrainte de prouver qu'elle est bien actrice de son projet de vie (qu'elle a intérêt à avoir formaté dans les cases et étapes prévues à cet effet), etc.

10 Pour une présentation de cette logique d'analyse, on peut se reporter à [www.signosemio.com/greimas/modele-actantiel.asp](http://www.signosemio.com/greimas/modele-actantiel.asp). Louis Hébert y résume cette théorie de la façon suivante : « Le modèle actantiel, dispositif de Greimas, permet de décomposer une action en six facettes ou actants. (1) Le sujet (par exemple, le prince) est ce qui veut ou ne veut pas être conjoint à (2) un objet (par exemple, la princesse délivrée). (3) Le destinataire (par exemple, le roi) est ce qui incite à faire l'action, alors que (4) le destinataire (par exemple, le roi, la princesse, le prince) est ce qui en bénéficiera. Enfin, (5) un adjuvant (par exemple, l'épée magique, le cheval, le courage du prince) aide à la réalisation de l'action, tandis qu'un (6) opposant (par exemple, la sorcière, le dragon, la fatigue du prince et un soupçon de terreur) y nuit. »

11 Cf. J. Blairon, « Exigence de qualité et éducation populaire », [www.intermag.be/584](http://www.intermag.be/584).

12 Nous avons montré la pertinence ce thème, emprunté à M. De Certeau, dans les situations dites d'« habitat permanent », cf. « Enquêtes auprès des personnes résidant dans les équipements à vocation touristique (Plan habitat Permanent) », Rapport de recherche n°13, [www.iweps.be/publication/enquetes-aupres-personnes-residant-equipements-a-vocation-touristique-plan-habitat-permanent](http://www.iweps.be/publication/enquetes-aupres-personnes-residant-equipements-a-vocation-touristique-plan-habitat-permanent).

Nous reviendrons toutefois infra sur l'emploi du terme « acteur central » dans la conception de la production de la société défendue par Alain Touraine.

Il nous faut auparavant explorer les possibles qui seraient ouverts à l'éducation permanente si elle réfléchissait la dimension collective de son action en partant du concept de **groupes d'actants**.

## GROUPES

Réfléchir l'action en termes d'actants, c'est donc admettre que la logique groupale n'est pas d'office un donné dans la situation, qu'elle n'est pas déterminée par une identité figée. Elle serait plutôt un construit possible.

### *Groupes, conflits, croisements*

Mais c'est aussi adopter une lecture des situations qui donne une place centrale au conflit, même si nous ne sommes plus dans une croyance messianique qui ferait de la classe ouvrière, qui se serait débarrassée de la bourgeoisie, le fer de lance unique de la lutte et, finalement, l'incarnation unique du genre humain.

Pour autant, il faut à tout prix éviter d'entrer, en matière d'éducation permanente, dans la logique inverse qui postule chez l'autre, surtout défavorisé, une apathie à stimuler.

C'est une des dérives possibles du recours au thème des « droits culturels » ; P. Meyer-Bisch, par exemple, définit la pauvreté comme une apathie :

« Si nous sommes bien en présence d'une « pathologie sociale » et en ce sens d'un mal à éradiquer, ce n'est pas – le plus souvent – le fait d'un ennemi envahisseur et oppresseur qu'il faudrait combattre, c'est une apathie, un manque de volonté et de lucidité, un cloisonnement social. On ne peut éradiquer une apathie, un manque de volonté (aboutie) personnelle et politique. »<sup>13</sup>

Dès lors l'action d'éducation sera de nature culturelle/patrimoniale :

« le premier moment de libération que procure le contact avec ce qui est reconnu comme beau et porteur de sens pour soi et pour autrui ; la première activité est l'admiration ; cela signifie que la première action de renforcement des capacités des personnes en situation de pauvreté consiste à les mettre en situation d'admiration, de contact avec le beau. »<sup>14</sup>

L'approche en termes de démocratie culturelle est ainsi dès l'entrée rendue inopérante, puisqu'il s'agit bien, selon le mot de Marcel Hichter, de « contreplaquer » de la culture au peuple :

« Il n'y a pas de culture extérieure à l'homme, pas de matière culturelle à quoi il faut faire accéder le peuple, qu'il faut porter au peuple, que l'on puisse contreplaquer. ».

L'écrivain Bernard Noël développe une belle homologie entre la cérémonie érotique et le travail artistique. Il la fonde sur l'affirmation suivante :

13 P. Meyer-Bisch, « Le droit de participer à la vie culturelle, premier facteur de liberté et d'inclusion sociale », in *Le rôle de la culture dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, actes du colloque des 17, 18 et 19 octobre 2010, Bruxelles, Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, n°19, 2013, p. 56.

14 P. Meyer-Bisch, *op.cit.*, p. 68.

« (...) il est bouleversant de découvrir la ressemblance profonde qu'offrent tous nos appétits et combien le même désir est actif sous les apparences contradictoires. »<sup>15</sup>

Le dialogue qu'implique la démocratie culturelle<sup>16</sup> est donc **un dialogue de groupes à groupes et d'appétits à appétits**, soit un croisement :

« Ce livre souhaite ne jamais perdre de vue le phénomène du croisement, qui consiste à accoupler deux races et surtout deux espèces peu faites pour se rencontrer. Il y a dans ce mot le double sens d'une violence faite à la nature et d'un dévoiement de la relation sexuelle, qui peuvent également caractériser la métamorphose de l'instinct de reproduction en appétit d'expression. »<sup>17</sup>

### *La similitude contre la fragmentation*

Postulés comme similaires et égaux dans les pratiques d'éducation permanente, les groupes sociaux sont néanmoins fragmentés et tendanciellement opposés les uns aux autres : la classe moyenne se déchire en aspirants à la classe dominante, en groupes tentés par la logique « ni-ni »<sup>18</sup>, en groupes hantés par la possibilité du déclassement ; la classe ouvrière éclate de même : groupes aspirant à rejoindre celui des employés, groupes de travailleurs garantis et groupes de travailleurs non garantis, groupes de travailleurs pauvres, de travailleurs sans emploi, etc.

Les groupes d'actants peuvent dès lors être le plus souvent caractérisés par une hétérogénéité juxtaposée plutôt qu'articulée<sup>19</sup> ou par une homogénéité corporatiste (et mettant les groupes, les secteurs... en concurrence entre eux).

Peut-on échapper à cette alternative ?

Ne peut-on dire d'abord que les groupes d'actants impliqués dans des pratiques d'éducation permanente cherchent à être des groupes-sujets, selon le concept de Félix Guattari.

Pour cet analyste institutionnel, le « groupe-sujet » est celui qui ne se laisse pas entièrement déterminer par une domination externe, ni exclusivement définir par un pouvoir interne (avec toutes ses pathologies possibles).

Cette approche des groupes comme cherchant à ne pas être assujettis ne nous met-elle pas sur la voie de similitudes profondes, au-delà de la fragmentation ?

Un groupe d'ouvriers ou un groupe de personnes en grande difficulté, privées d'aides et de supports pour se construire ne partagent-ils pas une lutte contre une même domination ? Nous décrivons cette dernière à partir de trois points communs.

- Leur qualité de sujet de l'action peut être déconsidérée voire déniée : c'est le cas de la contribution des ouvriers à l'organisation du travail (les « contreplans » qu'ils conçoivent pour s'organiser par rapport aux aberrations des plans de travail abstraits qui leur sont imposés ; leur désintéressement et leur fierté de « sortir la production »), mais c'est tout autant le cas

15 B. Noël, *Les peintres du désir*, Paris, Belfond, 1992, p. 10.

16 M. Hichter cité supra : « C'est le sens des responsabilités au sein de nos diverses communautés : cette culture-là [...] exige envers les autres une attitude d'accueil, de dialogue ; [...] il s'agit de contester la notion patrimoniale de la culture pour la remplacer par la définition de la culture par la population elle-même ».

17 B. Noël, *op.cit.*, p. 10.

18 Attitude définie par E. Servais comme celle de personnes se définissant comme « pas dupes ni d'accord avec les politiques dominantes », mais « incapables de les changer » (Ni adhérents ni opposants).

19 C'est semble-t-il souvent le cas des groupes d'actants réunis sous la bannière de l'alter-mondialisme.

des solidarités actives que les plus démunis exercent entre eux<sup>20</sup>.

- Ce déni – qui est aussi exploitation d'un travail invisible – s'exerce dans le contexte d'un discours de façade mensonger : les institutions sociales prétendent « rendre leur dignité » aux « assistés » ; le discours patronal assure que « tous sont dans le même bateau » – et donc, au fond, qu'il n'y a nulle inégalité ou asymétrie qui compte.
- Un passage abrupt au statut de **déchet de l'action** est possible à tout moment : les ouvriers peuvent être sacrifiés sans état d'âme sur l'autel du profit des actionnaires ; les personnes en grave difficulté sociale et économique peuvent faire l'objet d'un « délestage » en tant que coût exorbitant handicapant la croissance, la reprise, l'équilibre des finances publiques, etc.

Dans le droit fil de ce raisonnement, on peut penser que la question qui hante l'éducation permanente aujourd'hui est celle de renforcer le pouvoir d'agir des groupes sujets en organisant un maximum de croisements effectifs : la **transversalité des groupes sujets** est l'enjeu central.

Prenons un exemple concret.

En 1996, les enseignants francophones se lancent dans une grève assez dure contre le gouvernement de la « Communauté française ». Ils tentent de rallier à leur cause d'autres groupes de travailleurs ; nous avons assisté à l'une ou l'autre de ces tentatives. Les connexions réussies ont été timides et somme toute peu nombreuses.

Pour de nombreux groupes d'ouvriers, pour les mouvements ouvriers, en effet, la non participation (quand ce n'est pas, disaient-ils le dénigrement) des enseignants à leurs mouvements de grève à eux avait pesé lourd dans le paysage.

A peu près à la même époque, Félix Guattari réfléchissait ainsi le problème :

« Les théoriciens, les techniciens, les formateurs, les usagers, les agents de l'État, sont autant de composants des agencements de production de subjectivité. Et s'il est vrai que la production de subjectivité est devenue la grande affaire de notre temps, alors ce sont ceux-là qui dans la société occupent la place privilégiée de décideurs potentiels de nombre de choix de société ».

Il ajoute :

« ... place qui était occupée hier par les classes ouvrières industrielles et avant-hier par les bourgeoisies urbaines et le clergé séculier. »<sup>21</sup>

Nous avons là un raisonnement de succession et de permutation de rôles (de remplacement de l'un par l'autre, ce qui est une autre variante de la non-connexion évoquée ci-dessus).

Mais d'autres auteurs indiquent plutôt des connexions possibles. Jean Lojkine, en constatant que le travail ouvrier s'est transformé en profondeur pour migrer très souvent vers un travail de contrôle de l'information et une prestation de service, entrevoit une recombinaison de classe possible :

« Entre le groupe ouvrier, les employés de l'administration, les professions de la culture, de la santé et les professions intellectuelles salariées, de **nouveaux liens ne se tissent-ils pas**, malgré les divisions statutaires, autour du travail d'information et de la relation de service ? »<sup>22</sup>

20 Ce jeune adulte, en difficulté de logement et en rupture familiale le décrit ainsi : « *Antonin*: Oui, on m'a déjà demandé [d'être une personne ressource], par exemple mon ex avec laquelle je me suis mis en ménage, ici, elle me recontacte pour pouvoir faire les démarches au point de vue des logements sociaux et tout ça ; que moi, dès que je peux donner un coup de main dans certaines démarches, je donne des coups de main, ou je renseigne point de vue des primes, que moi j'ai déjà fait des demandes ou que je connais un peu, pour justement pouvoir aider les personnes ou les amis ou des connaissances. Et dès que je peux donner un renseignement, je donne un renseignement. »

21 F. Guattari in J. Pain (dir.), *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice, 1985, p. 75.

22 J. Lojkine, *L'adieu à la classe moyenne*, Paris, La Dispute, 2005, p. 10.

Si nous revenons dès lors au concept d'*acteur central* proposé par Alain Touraine pour désigner un acteur capable de proposer un modèle de développement, une définition des ressources (ici l'information) et une stratégie d'utilisation de celles-ci (par exemple des investissements), de revendiquer sa contribution en la matière, nous aurions l'hypothèse qu'un tel acteur central n'a pas une identité homogène mais peut se définir comme un **groupe transversal d'actants**.

A charge pour l'éducation permanente, alors, de travailler à cette transversalité de groupes ; notons que le thème de la transversalité est trop souvent réduit à des **relations entre secteurs**, c'est-à-dire entre domaines d'action pré-définis bureaucratiquement.

Nous recroisons ici le programme de recherche d'un Bruno Latour, souhaitant s'interdire de recourir à des « identités originaires » pré-constituées, considérées comme données pour réfléchir aux regroupements possibles (et souvent en conflit) : « pas de groupes, mais des regroupements »<sup>23</sup>.

Revenons à une situation concrète : comment raisonner, en termes d'éducation permanente, la situation de ceux qui sont qualifiés de « publics défavorisés ».

Robert Castel peut nous aider à sortir d'une logique d'états et d'identités (dont nous avons vu supra que l'état ultime était l'apathie supposée).

Robert Castel réfléchit plutôt en termes de processus<sup>24</sup>. Il croise ainsi des processus actifs sur l'axe de l'intégration (posséder un travail stable et correctement rémunéré ; à l'opposé être privé de revenu, même de remplacement : toutes sortes de trajectoires en sens divers et réversibles peuvent ainsi se cartographier) et sur l'axe de l'insertion (de même on trouvera des situations caractérisées par la force de soutiens socio-familiaux et d'autres caractérisées à l'extrême par l'isolement voire la stigmatisation, c'est-à-dire la non participation aux interactions ordinaires qui nous signifient notre appartenance à une société de semblables).

Le croisement de ces axes, s'il désigne des types de situations très différentes (de stabilité, de soutien public, de vulnérabilité forte, de désaffiliation) indique aussi des possibilités de réversibilité (de reconquête), mais surtout de similitudes : tous sont aux prises avec des processus semblables.

Insister sur les similitudes permet d'envisager des croisements qui s'opposent à la fragmentation. Favoriser les croisements, ou les regroupements, ou la transversalité des groupes d'actants, selon le langage qu'on souhaitera adopter, n'est-ce pas alors la tâche centrale, aujourd'hui, de l'éducation permanente ?

A charge pour les associations, évidemment, de ne pas tomber dans la tentation victimaire<sup>25</sup> et de permettre à chacun, à chaque groupe de se voir et de se dire comme porteur, avec tant d'autres, de droits universels.

Une forte question d'évaluation du travail d'éducation permanente est alors : à quel(s) regroupement(s) d'actants travaille une association, au(x)quel(s) à tout le moins participe-t-elle ? Mais aussi : comment contribue-t-elle à des regroupements possibles, que fait-elle circuler, par exemple, comme actants non humains – ou auxquels s'attaque-t-elle ?

23 B. Latour, « Première source d'incertitude : pas de groupes mais des regroupements », in *Changer de société – Refaire de la sociologie*, Paris, La découverte, 2006, pp. 41 et sq.

24 Cf. J. Fastrès et E. Servais, [www.intermag.be/images/stories/pdf\\_carnets/carnet\\_Castel.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf_carnets/carnet_Castel.pdf).

25 Cf. J. Blairon, « Une pathologie institutionnelle : les associations victimaires », Intermag.be, [www.intermag.be/587](http://www.intermag.be/587).



## LUTTES

La notion de regroupement n'implique pas que tous les regroupements se valent, bien au contraire.

En matière d'éducation permanente, par exemple, l'action de regroupement doit être sans cesse reliée à l'activité critique : il s'agira, avec des actants, de rendre possibles ou de tenter d'empêcher des regroupements en référence à des désirs, des « appétits » (pour reprendre ce terme de B. Noël), des volontés politiques<sup>26</sup>.

Les quatre sources de critique du capitalisme définies par Luc Boltanski nous paraissent opérantes pour qualifier cette activité critique.

Pour Luc Boltanski, le capitalisme s'est vu opposer des critiques dans quatre directions.

Au nom de la valeur de la liberté, on peut lui reprocher d'être un système pratiquant la coercition (par exemple l'enchaînement taylorien de l'ouvrier ; à un autre niveau, selon le mot de Touraine, « l'intégration à un système sur lequel on ne pourra pas peser » ou l'implication obligée dans des stratégies qu'on n'aura pas choisies).

Au nom d'une valeur d'authenticité, on peut reprocher au capitalisme de séduire, de manipuler les besoins à son profit, de réifier les corps et les esprits en les transformant en marchandises (par exemple, la construction et la vente d'émotions collectives, fût-ce pour servir de « bonnes causes »).

Au nom de l'égalité, on reproche au capitalisme de produire et d'accepter la misère (quitte à développer une approche pénale de celle-ci : l'Etat social se retire pendant que l'Etat sécuritaire progresse).

Au nom de la solidarité, enfin, on reproche au capitalisme de produire des comportements d'égoïsme, dont on prétend même qu'il est le meilleur moyen de poursuivre l'intérêt général (les récentes et permanentes « affaires » révèlent cette matrice...) ; à l'inverse, la critique promeut la juste rétribution des contributions, la redistribution des richesses, le désintéressement.

Nous espérons que ce rapide rappel suffit pour que le lecteur identifie immédiatement que les actions d'éducation permanente dans leur ensemble s'inscrivent dans tout le périmètre de ces quatre orientations critiques, qu'elles cherchent à les développer par une grande variété de moyens, à des niveaux différents, du plus local au plus global, niveaux tous nécessaires dès lors qu'on réfléchit en termes de regroupements.

Ces critiques pointent vers des actions et conquêtes politiques, qui les traduisent en termes de droits, qu'ils soient sociaux, économiques, politiques, culturels ou environnementaux.

On doit d'ailleurs songer à renverser la formule : cette quête de droits implique probablement des regroupements (par exemple sous forme d'alliances) capables d'en imposer l'institution ou d'en maintenir l'existence. Nous pensons par exemple, très récemment, au « front peu commun » qui s'est mobilisé pour défendre le secret professionnel dans le travail social<sup>27</sup>.

Nous avons ici une interprétation des « partenariats », encouragés par le décret, mais qui sont trop souvent réduits à un partenariat d'organisation ou d'action ou à un partage de moyens qui, c'est le moins que l'on puisse dire, n'en épuise pas le sens.

En face de ces groupes d'actants exerçant la critique, nous trouvons des processus d'involution (de régression, de perte de droits), dans une société où tend à se redévelopper un **pouvoir total**.

« (...) dans une société de communication, le pouvoir ne s'exerce pas seulement sur des objets, comme dans une société de production, car la communication engage directement la subjectivité. C'est ainsi que le pouvoir recherche à dominer les représentations, les opinions, les décisions, les choix de vie et tout ce qui concerne la personnalité, sans pour autant renoncer

26 Emile Servais donne une illustration très approfondie de ce travail à propos du « populisme », cf. Emile Servais, « Appel au peuple et nouvelle figure de la conflictualité sociale », 2017, analyse accessible via [www.intermag.be/590](http://www.intermag.be/590).

27 Cf. C. Mahy et J. Blairon, « Action collective et mobilisation », [www.intermag.be/586](http://www.intermag.be/586).

au contrôle des biens matériels et des capitaux. La conséquence de cette transformation est le développement d'un pouvoir qui tend à être total, à la fois économique, politique et culturel. Par voie de conséquence, l'opposition à un tel pouvoir doit elle-même être totale. »<sup>28</sup>

Une opposition totale n'est pas une opposition unique : elle s'exerce dans plusieurs domaines (paradigmes) qu'il faut aussi connecter (vivre dans leur transversalité).

## CONCLUSION

Le « public » populaire n'est pas une catégorie toute faite qu'il suffirait de « toucher » pour y contreplaquer un objet (culturel) dont il serait séparé.

Pour ce qui concerne les actions d'éducation permanente et la question de savoir au bénéfice de qui elles s'exercent, il a semblé nécessaire de lire la société comme la production d'actants d'envergure et d'influence très diverses. Les destinataires des actions d'éducation permanente sont donc toutes les populations exposées aux risques de l'exercice d'un pouvoir total, et particulièrement celles qui subissent la fragmentation et l'affaiblissement si ce n'est une invisibilisation (comme c'est le cas des ouvriers) ou celles qui sont réduites au silence.

Nous espérons avoir montré que ces actions ont tout intérêt à rechercher la transversalité des groupes, à établir des connexions, à les rendre possibles, ce qui implique aussi d'en rendre d'autres impossibles.

L'exercice de la critique qui leur est intrinsèque peut puiser à quatre sources et doit rechercher la totalité, c'est-à-dire se mener dans plusieurs paradigmes à connecter pour y (re)conquérir des droits. Là aussi, seuls des regroupements semblent à même de permettre d'enranger des victoires.

Mais ils n'ont pas à surgir ex nihilo.

Ce que Bourdieu appelait l'ordre ancien (le modèle social construit et conquis par les mouvements ouvriers dans leur opposition aux capitalistes) n'a pas disparu ; il constitue au contraire un socle pour les regroupements qui sont à inventer :

« Et si l'on peut donc conserver quelque espérance raisonnable, c'est qu'il existe encore, dans les institutions étatiques et aussi dans les dispositions des agents (notamment les plus attachés à ces institutions, comme la petite noblesse d'Etat), des forces qui, sous apparence de défendre simplement, comme on le leur reprochera aussitôt, un ordre disparu, et les « privilèges » correspondants, doivent en fait, pour résister à l'épreuve, travailler à inventer et à construire un ordre social qui n'aurait pas pour seule loi la recherche de l'intérêt égoïste et la passion individuelle du profit, et qui ferait place à des collectifs orientés vers la *poursuite rationnelle de fins collectivement élaborées et approuvées*. »<sup>29</sup>

Par rapport aux destinataires des actions d'éducation permanente, nous aboutissons donc à une vision large et offensive, qui ne remplace pas la vision de la société industrielle, mais l'inclut et s'en inspire pour la développer partout et par tous.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon et Jacqueline Fastrès, « Education permanente et public populaire - Examen exploratoire », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, mars 2017, URL : [www.intermag.be/592](http://www.intermag.be/592).

28 A. Touraine, *Le nouveau siècle politique*, Paris, Seuil, octobre 2016, p. 13.

29 P. Bourdieu, *Contrefeux*, Paris, Raisons d'agir, 1998, p.119.